

## TARIF CONSERVATOIRE DU BEAUVAISIS 2021/2022

36 rue de Buzanval - 60000 BEAUVAIS / 03 44 15 67 04 - viescolairecrd@beauvaisis.fr

TARIFS CONSERVATOIRE APPLICABLES AU 1ER JUIN 2021	CAB	HCAB
<b>MUSIQUE</b>		
<b><u>Cursus diplômé</u></b>		
<b>Pour rappel</b> : Formation musicale / Formation instrumentale / Pratique collective		Soumis au QF
<b>PARCOURS PERSONNALISE</b> : à partir du début du 2ème cycle (selon le nombre de place disponible)		Soumis au QF
<b><u>Parcours non diplômé</u></b>		
<b>PARCOURS ADULTE</b> - 4 ans maximum - sous contrat d'objectifs		Soumis au QF
<b>PARCOURS INDIVIDUALISE</b> Dispense de Formation Musicale - 3 ans maximum		Soumis au QF 70% de la tarification d'un cursus
PRATIQUE COLLECTIVE SEULE (non soumis au minima sociaux)	10,00 €	10,00 €
<b><u>ERUDITION SEULE / 1 DISCIPLINE / 1 niveau</u></b>		Soumis au QF 30% de la tarification d'un cursus
<b>DANSE</b>		
<b><u>Cursus diplômé danse classique / contemporaine</u></b>		
Le nombre de cours varie selon le cycle.		Soumis au QF
<b><u>Parcours non diplômé</u></b>		
<b>PARCOURS INDIVIDUALISE</b> - à partir du 2ème cycle <b>que la discipline Dominante (principale) Danse classique ou Contemporaine</b>		Soumis au QF 70% de la tarification d'un cursus
<b>SOUTIEN A LA PRATIQUE AMATEUR</b> 16 séances dans l'année		Soumis au QF (tarification de l'éveil)
<b>THEATRE</b>		
<b><u>Cursus diplômé</u></b>		
<b><u>Location instrument</u></b>		
Une année renouvelable selon les disponibilités pour les enfants	82,00 €	159,00 €
Une année selon les disponibilités pour les adultes	118,00 €	211,00 €
Frais de dossier payable à la constitution du dossier (non remboursable) <b>et déductible des droits d'enregistrements à la confirmation de l'inscription</b>	10,00 €	10,00 €
<b>Tarif réduit</b>		
Pour les familles, un abattement est pratiqué à partir du 3 <sup>ème</sup> enfant	30%	30%
Pour les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires des minima sociaux (Sur présentation d'un justificatif de moins de trois mois)	50%	50%
Aucun remboursement ne pourra être appliqué sauf en cas de déménagement hors du département ou pour maladie grave. Un justificatif sera alors demandé. Dans tous les cas un forfait de 10 € (tarif de base) sera retenu pour les frais de dossier. Un tarif dégressif est appliqué selon la période d'inscription (pour toute inscription en cours d'année sur un enseignement complémentaire ou un parcours complet). Le conservatoire refusera l'inscription (année N) d'une personne redevable de droits antérieurs.		
<b>Si le premier cours a lieu après :</b>		
- les vacances scolaires d'Automne : 80% des droits annuels		
- les vacances scolaires de Noël : 60% des droits annuels		
- les vacances scolaires d'hiver : 40% des droits annuels		
- les vacances scolaires de Printemps : 20% des droits annuels		